Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 064-246400337-20250605-D2025_65-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2025-65

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 5 juin 2025)

Date de convocation : 28/05/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 22
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 5 juin 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. REGNIER Jean-François

Absents ou excusés : M. CACHELOU Yoann, M CASADEBAIG Robert, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, Mme LAHOURATATE Nicole, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. SANZ Alain, M. VISSE Bernard

Pouvoirs : M CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. ESQUER Philippe
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane
Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul

Secrétaire de séance : M. CARREY Daniel

OBJET : ÉTÉ OSSALOIS - ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ – tranche 1

RAPPORTEUR : Isabelle BERGES, Vice-Présidente

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau lance pour la dixième édition l'Été Ossalois, un programme de manifestations culturelles se déroulant de juin à octobre sur le territoire valléen.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil communautaire les différents dossiers de subventions pour l'année 2025 dans le cadre de l'Été Ossalois.

- Association Terre de Mémoire et de Luttes ..... 100 €
- Auberge de la Vallée d'Ossau ..... 100 €
- Association Le CocoTiers ..... 300 €
- Association Petite troupe des bords du Neez ..... 150 €
- La Ramière ..... 200 €
- Association Yvonne and the computers ..... 500 €
- Association Lo Becut ..... 500 €
- Association Akène ..... 750 €
- Association Slow Food Béarn ..... 800 €
- Association Los Auzelets ..... 700 €
- Association Béarn Pont de Camps ..... 750 €
- Association Ecrire la nature ..... 800 €
- Association Calandreta André Minvielle ..... 800 €
- Association La Prairie des possibles ..... 1 000 €
- Association La Troupe du théâtre des Loges ..... 1 000 €
- Association La Guinguette de Bious ..... 1 000 €
- Association Le Lauriolle d'Ossau ..... 1 000 €
- Association Foyer Rural de Rébénacq ..... 1 000 €
- Association Montagne Magique ..... 2 000 €
- Association Val Eveillé ..... 2 300 €
- Association Iles et Ailes ..... 3 000 €
- Association Les amis de l'orgue historique ..... 3 000 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 064-246400337-20250605-D2025_65-DE

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire**, à l'unanimité,**

ATTRIBUE et ACCEPTE DE VERSER une subvention aux associations comme indiqué ci-dessus ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2025 de la Communauté de Communes ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes Vallée d'OSSAU 64260 ARUDY